

LE MOT DU MAIRE

Tout était fin prêt pour notre saison d'été à la Mutche, et nous pouvions bien augurer du déroulement des vacances, tant pour nos administrés que pour les résidants du site touristique. Mais un grain de sable – de taille – est venu gripper le fonctionnement de la machine : en effet, de façon impromptue et en dépit de l'écrit qui avait contractualisé les conditions de travail, les deux maîtres nageurs pour juillet ont décidé de ne plus poursuivre leur mission. A leurs dires, ils avaient subi des agressions physiques et verbales renouvelées et insupportables... sans pour autant vouloir déposer plainte.

Vendredi 16 juillet à 13 heures 30, trois adjoints ont constaté que les maîtres nageurs n'étaient pas à leur poste et que des enfants se baignaient sans surveillance ; j'ai donc fait fermer et vider la piscine immédiatement, pour éviter d'éventuelles baignades « sauvages » pour lesquelles la responsabilité communale est engagée . J'ai également adressé aux maîtres nageurs un courrier recommandé signalant leur abandon de poste. Très clairement, la piscine a été fermée faute d'encadrement . Pour clore ce chapitre, j'ajoute que malgré toutes nos recherches pour trouver d'autres maîtres nageurs de façon à pouvoir rouvrir le bassin la dernière décade de juillet, nous avons fait chou blanc : plus aucun n'est disponible en cette période de l'année sur le territoire national.

Qu'on se rassure : le 1^{er} août, la piscine rouvrira ses portes, et nous connaissons les maîtres nageurs qui encadreront le bassin ; bien évidemment, cette situation de juillet nous a profondément désolé, d'autant que le beau temps était au rendez-vous ; à ce propos, je voudrais souligner à quel point le problème inopiné et notre position ont été bien compris des résidants que j'ai rencontrés sur le site ; après un mouvement d'humeur bien compréhensible, faute d'explication et en raison de la soudaineté de ce lâchage, les vacanciers ont admis la réalité de la situation, et leur attachement à la Mutche et à son site touristique demeure entier. Il en va de même pour nos administrés, qui s'estiment légitimement pénalisés : mais nous ne pouvions en aucun cas courir le risque de laisser la piscine sans surveillance. L'assurance ne paraît chère qu'avant l'accident...

Je souhaite donc que les vacances se poursuivent de manière plus sereine en août, tant pour nos administrés que pour nos touristes, afin que chacun puisse dire au moment de la rentrée : l'incident du mois de juillet est définitivement rangé et oublié au rayon des mauvais souvenirs !

Jacques IDOUX